



RNCP : 34675

Diplôme de niveau 4

MFR DE L'ENTRE DEUX MERS

Centre de Formation Horticole et d'Aménagements Paysagers

CS - CP PPAM

Certificat de Spécialisation - Conduite de la Production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales



METIER

Le titulaire du CS PPAM travaille sur une exploitation agricole, en coopérative ou en laboratoire. Ce certificat forme des spécialistes qui pourront accéder à des postes de techniciens, de chefs de culture ou d'exploitation. La production de plantes à parfums, aromatiques et médicinales permet de développer des activités en lien avec de nombreux secteurs porteurs : parfumerie, aromathérapie, phytothérapie, industrie pharmaceutique ... Débouché code ROME A1414.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser la conduite de culture et la transformation des PPAM en Agriculture Biologique
- Connaître et appliquer la réglementation pour développer une activité dans le secteur
- Acquérir les compétences nécessaires à la commercialisation des produits



METHODES PEDAGOGIQUES

La formation s'articulera entre des enseignements en centre de formation et des stages en entreprises

➡ En centre de formation (présentiel) :

- Formation théorique, avec des méthodes actives et participatives de formation professionnelle (mises en situation, résolution de problèmes, analyse réflexive ...) + Supports pédagogiques.
- Formation technique, avec des travaux sur le terrain permettant aux apprenants de développer des compétences pratiques : culture, cueillette, distillation, visites d'exploitation ...

➡ Stage en entreprise :

- Liste de partenaires sur le territoire de Nouvelle Aquitaine
- Accompagnement personnalisé et suivi des stage
- Immersion pratique au sein d'exploitations afin d'appréhender les savoir-faire.



CONTENU DE LA FORMATION

UC1 - Assurer le pilotage technico-économique de la culture des PPAM

- Organiser/ planifier les activités de production
- Produire les plantes dans des conditions optimales
- Analyser les résultats technico-économiques au regard des moyens mis en place

UC2 - Réaliser les interventions liées à la culture de PPAM

- Techniques de production en agriculture biologique
- Technique de transformation
- Assurer la production de produits commercialisables

UC3 - Cueillette de plantes sauvages

- Identifier les plantes de cueillette
- Sélectionner et préserver les sites de cueillette
- Les techniques de cueillette





MODALITES D'ÉVALUATION

Le certificat est délivré en fonction des résultats obtenus aux 3 contrôles des Unités Capitalisables (UC). Chaque UC correspond à un bloc de compétence validé par une évaluation de certification.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

L'évaluation se fait en contrôle continu sous forme d'épreuves écrites et/ou orales.

Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres, le diplôme pouvant être validé sur une durée de 5 ans, à partir de l'obtention de la première UC.

PRE-REQUIS

➡ Pour un accès direct, être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 minimum :

- Bac pro CGEA ou Production horticole
- Brevet de Technicien Agricole
- ou BTS Agricole ou Horticole

➡ Sur décision dérogatoire de la DRAAF, et après satisfaction aux évaluations de pré-requis :

- Candidat justifiant d'un diplôme autre que ceux-ci-dessus de niveau au moins équivalent
- Candidat justifiant de l'équivalent de 3 années d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole à temps plein dans un emploi sans un rapport direct avec le contenu de la formation

MODALITES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature à compléter et à renvoyer à la MFR
- Après réception de ce dossier : Entretien individuel
- Evaluation des pré-requis.

CALENDRIER ET DURÉE :

- Fin mars à mi-octobre
- Total de 875h dont 430h en centre (semaines) et 510h en entreprise (semaines)

PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics adultes (salariés, demandeurs d'emplois, particuliers,...)

Accessible à tous publics en situation de handicap

COUT PEDAGOGIQUE : 5 200 € avec UC3—4 900 € sans UC3

LE FINANCEMENT

- Conseil régional Nouvelle Aquitaine : Dispositif collectif ou demande individuelle
- Pole Emploi
- Financement par les OPCO (Opérateurs de Compétences)
- Compte Professionnel de Formation
- Contrat d'apprentissage
- Autofinancement

SUIVI DE L'ACTION ET EVALUATION

Bilan permettant de mesurer la satisfaction et d'appropriation des participants en fin de formation

Dossier de candidature à retirer dès octobre

Entretiens de positionnement en janvier et février.

CONTACT

Renseignements administratifs :

Magalie LEYSSENE—Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Référente de formation :

Pauline LEURENT—Mail : pauline.leurent@mfr.asso.fr

Référente handicap :

Diane KRAEMER —Mail : diane.kraemer@mfr.asso.fr



67 Rue du Gestas –33670 LA SAUVE

www.mfr-entredouxmers.fr

Tél : 05-56-23-01-32

Mail : mfr.la-sauve-majeure@mfr.asso.fr

Siret : 782 011 373 00019

N° activité : FC : 72 33 084 53 33